



**FORMULAIRE D'ASSERMENTATION POUR LES COMMISSAIRES
REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS – NIVEAU SECONDAIRE**

Année 2004-2005

Je, soussignée, **Chantal Richer**, ayant été dûment élue commissaire représentant le comité de parents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que j'ai pris connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Chantal Richer

Affirmé solennellement devant moi, à Delson, ce 30^e jour de novembre 2004.

Susan Tremblay

Susan Tremblay
Directrice générale

D:\Textes\Cc\Assermentations\Commissaires-parents 2003-2004.doc

**FORMULAIRE D'ASSERMENTATION POUR LES COMMISSAIRES
REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS – NIVEAU PRIMAIRE**

Année 2004-2005

Je, soussigné, **Roch Thibault**, ayant été dûment élu commissaire représentant le comité de parents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que j'ai pris connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Roch Thibault

Affirmé solennellement devant moi, à Delson, ce 30^e jour de novembre 2004.

Susan Tremblay

Susan Tremblay
Directrice générale

D:\Textes\Cc\2004-2005\Procès-verbaux\2004.11.09.doc



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2004-2005)
LE 14 DÉCEMBRE 2004**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 45, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2004 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (6), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Yves Garand (5), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M^{me} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} MICHELLE FOURNIER, directrice du Service des ressources humaines

SUZANNE GOSSELIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. RICHARD BÉDARD, coordonnateur/directeur du Service des ressources matérielles

MAURICE BROSSARD, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEULT, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. David Smith, vice-président du conseil d'établissement de l'école Saint-Romain à Hemmingford fait une présentation sur la démolition de l'Académie Langlois.

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, rappelle la mise en place d'un comité de travail (Commission scolaire/Municipalité). M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier à partir du document déposé au point 5.0 portant sur la démolition de l'Académie Langlois à Hemmingford. Des commissaires posent des questions et des réponses sont fournies. Le dossier sera revu en janvier 2005.

MADAME PASCALE GODIN, COMMISSAIRE, OCCUPE SON SIÈGE À 19 H 55.

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

C.C.-1744-12-04



- 6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2004
 - 6.02 Processus de sélection des directions d'établissement et comité de sélection
 - 6.03 Entente spécifique interordres - Aurorisation
 - 6.04 Formation de comités :
 - 6.04.1 Comité d'appréciation de la directrice générale
- 7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
 - 7.01 Demande d'une révision de décision et demandes d'expulsion
 - 7.02 Critères d'inscription 2005-2006 : Adoption
- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.01 École Jean-XXIII – Aménagement du parc-école – Protocole d'entente avec la ville de La Prairie
- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
 - 14.01 Conseil général de la FCSQ – Procès-verbal de la session extraordinaire du 5 novembre 2004
- 15.0 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.0 DEMANDE D'INFORMATION**
 - 16.01 Transport scolaire (**sujet ajouté**)
 - 16.02 Évaluation de nos écoles (**sujet ajouté**)
 - 16.03 Programmes scolaires (**sujet ajouté**)
 - 16.04 Publication dans les journaux (**sujet ajouté**)
 - 16.05 Service de garde (**sujet ajouté**)
 - 16.06 Motion de félicitation (**sujet ajouté**)
- 17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
- 18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 18.01 Lettre du député André Chenail relativement aux travaux au sous-sol de l'école Saint-Michel-Archange
 - 18.02 Article sur la formation professionnelle et technique
 - 18.03 Résolution du conseil général de la FCSQ sur le maintien des écoles et l'école communautaire
 - 18.04 Compte rendu du comité consultatif du transport (réunion du 30 novembre 2004)
 - 18.05 Communiqué de la FCSQ – Projet de loi 73
 - 18.06 Communiqué de presse
 - 18.07 Surveillance des élèves pour la période du dîner (Extrait tiré des « Règles de répartition des ressources, année scolaire 2004-2005 »)
 - 18.08 Correspondance d'un parent – Ouverture des services de garde lors de la relâche et des journées pédagogiques avant la rentrée et après la fin des classes
 - 18.09 Activités et événements – Mois de décembre 2004 et janvier 2005
 - 18.10 Vœux de Noël au personnel et avis dans les journaux (**sujet ajouté**)
 - 18.11 Résultat de la campagne Centraide (**sujet ajouté**)
 - 18.12 Lettre du 14 décembre 2004 du Service du secrétariat général et de l'information concernant le papier en-tête au nom du conseil des commissaires (**sujet ajouté**)
 - 18.13 Portes ouvertes en formation professionnelle pour le personnel de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (**sujet ajouté**)



No de résolution
ou annotation

- 18.14 Communiqué – Présence aux séances – Frais de déplacement (**sujet ajouté**)
- 18.15 Documents produits par l'école Louis-Cyr sur son plan de réussite (dépliant et napperon) – M^{me} Micheline Patenaude-Fortin présente lesdits documents (**sujet ajouté**)

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. **Vente de terrains à Sainte-Catherine**
À venir.
2. **Accessibilité aux services de garde lors de fermeture d'école pour intempéries**
En suivi au cours de l'année.
3. **Application de la résolution portant sur la modification à une zone de sécurité (La Saline) versus conditions incluant la voir ferrée**
Le compte rendu a été remis.
4. **Démolition de l'Académie Langlois à Hemmingford**
Ce sujet a été traité à la période de questions.
5. **Critères d'inscription 2005-2006 pour la formation générale des jeunes**
Ce sujet est à l'ordre du jour.
6. **École Jean-XXIII – Modification au protocole d'entente # 94-09-455 avec la ville de La Prairie**
À venir.
7. **Délimitation des terrains de stationnement entre l'école Saint-François-Xavier et la Caisse populaire de La Prairie**
À venir.
8. **Souper des commissaires et des cadres à organiser**
Fait sur place.
9. **Règles relatives à la distribution des médicaments non prescrits dans les écoles**
En attente des réponses.
10. **État financier au 30 juin 2004**
Ce sujet est réglé.
11. **Comité ad hoc sur la visibilité du conseil des commissaires**

CONSIDÉRANT l'importance de mettre en évidence le nom d'une personnalité du territoire de la Commission scolaire qui a joué un rôle historique et prépondérant dans le domaine de l'éducation;

CONSIDÉRANT l'importance de récompenser un projet de la Commission scolaire qui aura contribué ou pourrait contribuer de façon substantielle et exceptionnelle à la notoriété, à la visibilité et au rayonnement de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries sur son territoire et/ou à l'extérieur de son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'appuyer les principes mis de l'avant par le comité ad hoc sur la visibilité du conseil des commissaires.

ONT VOTÉ POUR : 20 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



12. Réforme de l'éducation versus faits saillants d'une recherche (CRIRES) sur l'implantation au primaire

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, invite les commissaires à prendre connaissance des points forts énumérés sur le document remis.

13. Bibliothèques scolaires – État de situation

En suivi.

14. Organisme Jeunesse sans faim

Ce sujet est réglé.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2004

C.C.-1746-12-04

- DISPENSATION

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1747-12-04

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2004 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1748-12-04

6.02 PROCESSUS DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT ET COMITÉ DE SÉLECTION – NOMINATION D'UN MEMBRE

M^{me} Carole Blouin, directrice générale adjointe, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'objectif 3 (« Soutenir et encourager l'émergence et la préparation d'une relève de qualité dans toutes les catégories de personnel ») de l'orientation 4 du Plan stratégique (« Assurer le développement des compétences professionnelles en fonction des besoins actuels et futurs des personnes et de l'organisation »);

CONSIDÉRANT l'expérience des années précédentes;

CONSIDÉRANT l'état de la banque actuelle et les besoins futurs;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire est membre d'office du comité de sélection de la relève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

de nommer M^{me} Diane Soucy, commissaire, pour siéger au comité de sélection de la relève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-1749-12-04
No de résolution
ou annotation

6.02 PROCESSUS DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT ET COMITÉ DE SÉLECTION - NOMINATION D'UN MEMBRE SUBSTITUT

CONSIDÉRANT l'objectif 3 (« Soutenir et encourager l'émergence et la préparation d'une relève de qualité dans toutes les catégories de personnel ») de l'orientation 4 du Plan stratégique (« Assurer le développement des compétences professionnelles en fonction des besoins actuels et futurs des personnes et de l'organisation »);

CONSIDÉRANT l'expérience des années précédentes;

CONSIDÉRANT l'état de la banque actuelle et les besoins futurs;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire est membre d'office du comité de sélection de la relève;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron Lavigueur, commissaire,

de nommer **M. Roch Thibault**, commissaire, pour siéger comme membre substitut au comité de sélection de la relève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1750-12-04

6.03 ENTENTE SPÉCIFIQUE INTERORDRES - AUTORISATION

M^{me} Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier. Elle répond à une question.

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires de la Montérégie, à titre de membres de l'Instance interordres, ont contribué grandement à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'entente spécifique qui vise à contrer le décrochage et à promouvoir la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que cette entente est le résultat d'une longue démarche de concertation entre plusieurs partenaires, dont : les commissions scolaires et les cégeps de la Montérégie, sept universités oeuvrant sur le territoire, Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, le Conseil régional du développement, Forum Jeunesse, le Conseil régional des partenaires du marché du travail, la Direction de la santé publique, le ministère de Développement économique et régional et le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille;

CONSIDÉRANT que cette entente vise à sensibiliser les jeunes et leurs parents à l'importance d'obtenir un diplôme qualifiant;

CONSIDÉRANT que cette entente vise à promouvoir la persévérance scolaire et à augmenter le taux de diplomation en Montérégie;

CONSIDÉRANT que cette entente vise à sensibiliser et à mobiliser les partenaires du milieu à la problématique entourant le décrochage scolaire;

CONSIDÉRANT que cette entente spécifique prend fin le 31 décembre 2004 et que tous les partenaires ont manifesté leur intérêt de poursuivre leurs actions;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,



que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries renouvelle son adhésion à l'entente 2005-2007 visant à contrer le décrochage et à promouvoir la persévérance scolaire en Montérégie.

Que la présidente du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie soit autorisée à signer l'entente au nom des commissions scolaires de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04

FORMATION DE COMITÉS :

6.04.1 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneis, présente le dossier. Elle répond à une question.

C.C.-1751a-12-04

NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire

Que Madame Carole Blouin et Monsieur Osvaldo Paolucci agissent comme scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES MEMBRES

C.C.-1751b-12-04

1^{re} proposition

CONSIDÉRANT le mandat et la composition du comité d'appréciation de la directrice générale (cinq commissaires);

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Denise Daoust, commissaire

de nommer M^{me} Louise Tremblay membre du comité d'appréciation de la directrice générale.

C.C.-1752a-12-04

2^e proposition

CONSIDÉRANT le mandat et la composition du comité d'appréciation de la directrice générale (cinq commissaires);

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Solange Couture-Dubé, commissaire

de nommer M. Yves Garand membre du comité d'appréciation de la directrice générale.

C.C.-1752b-12-04

3^e proposition

CONSIDÉRANT le mandat et la composition du comité d'appréciation de la directrice générale (cinq commissaires);

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Linda Crevier, commissaire,

de nommer M^{me} Diane Soucy membre du comité d'appréciation de la directrice générale.

La présidente demande ensuite aux personnes mises en nomination si elles acceptent ou refusent.

Mme Soucy	Accepte
M. Garand	Refuse
Mme Tremblay	Accepte

Un vote secret est entrepris puisque deux personnes souhaitent leur nomination au poste.

Suite au dévoilement du vote, sont nommés officiellement membres du comité d'appréciation de la directrice générale pour l'année scolaire 2004-2005 :



No de résolution
ou annotation

- la présidence et la vice-présidence du conseil des commissaires,
- la présidence et la vice-présidence du comité exécutif
- M^{me} Louise Tremblay, commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
7.01 DEMANDE D'UNE RÉVISION DE DÉCISION ET DEMANDES D'EXPULSION

C.C.-1753a-12-04

HUIS CLOS
À 20 h 35,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1753b-12-04

LEVÉE DU HUIS CLOS
À 20 h 45,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,
que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1754-12-04

7.01a RECOMMANDATIONS DU COMITÉ – Fiche # 5444692

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONDISÉRANT les besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Garand, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier **5444692** à savoir, de maintenir le classement en groupe adapté de développement social et pédagogique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1755-12-04

7.01b DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE – Fiche # 5256128

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONDISÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique sur les psychotropes en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5256128** de l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2004-2005 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-1756-12-04
No de résolution
ou annotation

7.01c DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE – Fiche # 5200035

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONDISÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique sur les psychotropes en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5200035** de l'école des Timoniers pour l'année scolaire 2004-2005 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1757-12-04

7.01d DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE – Fiche # 5211248

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONDISÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique sur les psychotropes en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5211248** de l'école des Timoniers pour l'année scolaire 2004-2005 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1758-12-04

7.01e DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE – Fiche # 5210554

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONDISÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique sur les psychotropes en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'expulser l'élève portant le # de fiche **5210554** de l'école des Timoniers pour l'année scolaire 2004-2005 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1759-12-04

7.02 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2005-2006 : ADOPTION

M^{me} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le projet des critères d'inscription pour l'année scolaire 2004-2005 pour le secteur des jeunes, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique;



No de résolution
ou annotation

J.-1760-12-04

que copie des critères d'inscription soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 11.01 ÉCOLE JEAN-XXIII – AMÉNAGEMENT DU PARC-ÉCOLE – PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE LA PRAIRIE**

M. Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question.

CONSIDÉRANT l'engagement de la ville à contribuer pour vingt mille dollars (20 000 \$) à l'installation d'un parc-école à l'école Jean-XXIII;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente déjà signé à cet effet entre le conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII et la Ville de La Prairie en octobre 2004;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le protocole et donnent leur aval à cette entente entre le conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII et la Ville de La Prairie et que cette résolution soit annexée à ladite entente.

Que les signataires de cette entente soient la présidente de la Commission scolaire, M^{me} Marie-Louise Kerneis et la directrice générale, M^{me} Susan Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
 - 14.01 CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCSQ – PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2004**
- 15.0 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.0 DEMANDE D'INFORMATION**
 - 16.01 TRANSPORT SCOLAIRE**

Existe-t-il un document expliquant ce qu'un chauffeur d'autobus doit faire lors de l'embarquement et le débarquement des élèves?

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, présente les faits à partir du document (annexe aux contrats de transport scolaire) qui existe déjà et commente la procédure générale qui est en place. Le document de la Commission scolaire sera remis lors d'une prochaine réunion.



16.02 ÉVALUATION DE NOS ÉCOLES

Qu'est-ce qui existe pour faire part des résultats atteints par une école spécifique ?

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, rappelle les mécanismes déjà en place pour planifier les actions spécifiques privilégiées par chaque école (Projet éducatif - Plan de réussite - Rapport annuel) et pour mieux informer les milieux de ce qui est fait. Lors de la séance plénière du conseil des commissaires annoncée pour présenter le recueil des rapports annuels des établissements, nous ferons le point sur l'ensemble des outils existants.

16.03 PROGRAMMES SCOLAIRES

Où peut-on consulter les programmes scolaires qui sont offerts aux élèves?

M^{me} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, explique que l'information est sur le site du ministère de l'Éducation.

16.04 PUBLICATION DANS LES JOURNAUX

Pourquoi les photos des commissaires n'apparaissent pas dans les journaux dans le but d'offrir leurs vœux des Fêtes à la population?

La Direction générale confirme que le message actuel provient de la Commission scolaire en général. Les commissaires se disent d'accord avec cette action.

16.05 SERVICE-DE GARDE

Il est demandé de discuter des services de garde lors d'une séance plénière du conseil des commissaires afin d'y aborder diverses questions.

M^{me} Carole Blouin, directrice générale adjointe, rappelle le plan de travail déjà présenté, lequel prévoit un retour au conseil des commissaires avant la fin de l'année. Elle présente des informations sur une école en particulier.

16.06 MOTION DE FÉLICITATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

de présenter des félicitations à la Direction générale et à son équipe pour la préparation et la publication du rapport annuel 2003-2004.

La Direction générale les remercie, tout en insistant qu'il s'agit d'un travail collectif de tous les services.

17.0 **COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE** **Communication de la directrice générale**

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, commente le travail fait par le personnel pour la campagne Centraide et les remercie.

Elle attire l'attention sur le document de la formation professionnelle pour les portes ouvertes, lequel concerne le personnel de la Commission scolaire. Des précisions seront apportées quant à l'invitation à la population par l'un ou l'autre des centres.

Communication de la présidente

La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, rappelle la visite du Ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, le 13 janvier 2005 à l'école Jean-Leman.

18.0 **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Lettre du député André Chenail relativement aux travaux au sous-sol de l'école Saint-Michel-Archange
- 18.02 Article sur la formation professionnelle et technique
- 18.03 Résolution du conseil général de la FCSQ sur le maintien des écoles et l'école communautaire
- 18.04 Compte rendu du comité consultatif du transport
- 18.05 Communiqué de la FCSQ - Projet de loi 73
- 18.06 Communiqué de presse

C.C.-1761-12-04

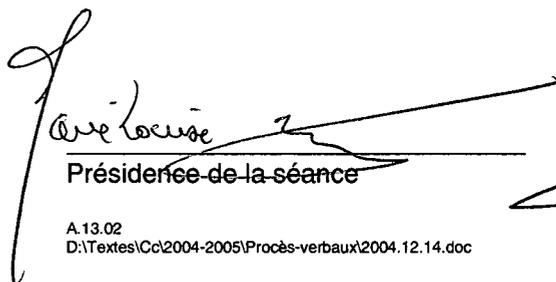


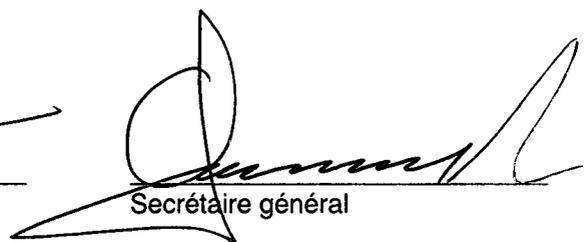
No de résolution
ou annotation

- 18.07 Surveillance des élèves pour la période du dîner (Extrait tiré des « Règles de répartition des ressources, année scolaire 2004-2005 »)
- 18.08 Correspondance d'un parent – Ouverture des services de garde lors de la relâche et des journées pédagogiques avant la rentrée et après la fin des classes
- 18.09 Activités et événements – Mois de décembre 2004 et janvier 2005
- 18.10 Vœux de Noël au personnel et avis dans les journaux
- 18.11 Résultat de la campagne Centraide
- 18.12 Lettre du 14 décembre 2004 du Service du secrétariat général et de l'information concernant le papier en-tête au nom du conseil des commissaires
- 18.13 Portes ouvertes en formation professionnelle pour le personnel de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
- 18.14 Communiqué – Présence aux séances – Frais de déplacement
- 18.15 Documents produits par l'école Louis-Cyr sur leur plan de réussite (dépliant et napperon) – M^{me} Micheline Patenaude-Fortin présente lesdits documents

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 24, la présente séance est levée.


Présidente de la séance


Secrétaire général

A.13.02
D:\Textes\Cc\2004-2005\Procès-verbaux\2004.12.14.doc